

## CHINE

### Rapatriés contre leur gré, des exilés ouïghours risquent la torture et l'exécution, pratiquées au nom de la lutte contre le « terrorisme »

Index AI : ASA 17/032/2004

ÉFAI

**Embargo : mercredi 7 juillet 2004  
(00 h 01 TU)**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Chine avance le prétexte de la « guerre contre le terrorisme » pour justifier la répression, entreprise de longue date, des droits de la minorité ouïghoure, indique Amnesty International dans un nouveau rapport. Un grand nombre d'Ouïghours se réfugient dans les pays voisins, mais ils sont chaque jour davantage à être renvoyés contre leur gré en Chine, où ils risquent d'être torturés et exécutés.

« La Chine présente désormais la répression des activités des Ouïghours comme une politique de lutte contre le "terrorisme" », a déclaré Amnesty International. « Depuis les attentats perpétrés le 11 septembre 2001 aux États-Unis, le gouvernement chinois utilise le prétexte de la lutte contre le "terrorisme" pour réprimer davantage toutes les formes d'opposition politique ou religieuse dans la région. »

Ces trois dernières années, des dizaines de milliers de personnes auraient été arrêtées dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang (nord-ouest de la Chine) pour des motifs liés à la lutte contre le « terrorisme », bien que le chef du gouvernement de la région ait affirmé en avril qu'« aucune explosion ni aucun assassinat n'a eu lieu ces dernières années ».

Les autorités chinoises continuent d'arrêter et de placer en détention, du seul fait de leurs opinions, des personnes qui n'ont jamais eu recours à la violence ni prôné son usage. L'existence de ces prisonniers d'opinion démontre que la politique de répression menée par le gouvernement dans la région va bien au-delà de la lutte contre la violence ou le « terrorisme ».

Âgée de cinquante-sept ans, la prisonnière d'opinion Rebiya Kadeer était une femme d'affaires que les autorités chinoises avaient jadis érigée en modèle ;

elle faisait partie de la délégation officielle lors de la Conférence mondiale sur les femmes organisée par les Nations unies en 1995. En 2000, à l'issue d'un procès qui s'est déroulé en secret, cette mère de 11 enfants a été condamnée à huit années d'emprisonnement pour avoir « communiqué des informations secrètes à des étrangers ». Il s'avère qu'elle avait envoyé à son mari, un ancien prisonnier politique exilé aux États-Unis, des journaux locaux que l'on peut se procurer librement en Chine. Rebiya Kaader souffre désormais d'une gastrite chronique et prend tous les jours des médicaments en prison. Amnesty International se réjouit de l'annonce, en mars dernier, de la réduction d'un an de la durée de sa peine, mais continue de demander sa libération immédiate et sans condition.

Imposant des restrictions toujours plus rigoureuses sur le droit à la liberté religieuse des Ouïghours, qui sont pour la plupart musulmans, le gouvernement a fermé des mosquées, mis hors la loi plusieurs écoles religieuses et interdit certaines pratiques. Les droits religieux, culturels et sociaux des Ouïghours ont été gravement restreints et, depuis des années, les « séparatistes, terroristes ou extrémistes religieux » présumés risquent la condamnation à mort ou à une peine d'emprisonnement au terme d'un procès inéquitable, la torture et la détention durant une longue période sans inculpation ni jugement et sans pouvoir consulter un avocat ni rencontrer les membres de leur famille.

« La répression est telle actuellement que l'espace pour l'expression indépendante de l'identité culturelle ou religieuse ouïghoure se réduit dangereusement » a souligné Amnesty International.

Un grand nombre d'Ouïghours choisissent de s'exiler dans les pays voisins, par exemple au Kirghizistan, au Kazakhstan, au Népal ou au Pakistan. Mais même ceux-là ne trouvent pas la sécurité car les autorités chinoises font pression sur ces pays pour qu'ils rapatrient de force les demandeurs d'asile. De retour en Chine, ils sont en butte à de graves violations de leurs droits fondamentaux et risquent notamment d'être torturés, jugés lors d'un procès inéquitable et même exécutés.

Shaheer Ali a été récemment exécuté en Chine, où il avait été renvoyé contre son gré alors qu'il avait été reconnu réfugié par le bureau du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés au Népal. Ce militant ouïghour était en instance de réinstallation dans un pays tiers lorsqu'il a été arrêté par les services népalais de l'immigration. Selon un témoin oculaire, il a ensuite été emmené, en compagnie d'au moins une autre personne, par des fonctionnaires de l'ambassade de Chine au Népal.

Pendant son exil au Népal, Shaheer Ali a raconté ses huit mois de détention dans une prison de la région autonome ouïghoure du Xinjiang, en 1994, et les tortures qu'il avait alors subies. Il a expliqué que, pour le contraindre à « avouer » plusieurs infractions, on l'avait frappé à coups de chaînes et soumis à des décharges électriques et on avait introduit des clous métalliques sous les ongles de ses orteils.

Un responsable américain a récemment déclaré qu'il était impossible de renvoyer en Chine 22 Ouïghours détenus sur la base militaire de Guantánamo Bay, apparemment parce que l'on craint qu'ils soient torturés, voire exécutés, à leur retour. Selon certaines allégations dignes de foi recueillies par Amnesty International, ces détenus ouïghours ont fait l'objet d'actes d'intimidation et de menaces et ont été soumis à des techniques de « *pression et de contrainte* » (telles que la privation de sommeil ou le maintien dans la position assise pendant de longues heures) lors de la visite d'une délégation chinoise à Guantánamo. Certains de ces mauvais traitements auraient été infligés à la demande des délégués chinois.

### Informations générales

La passivité du gouvernement chinois face aux violations généralisées des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des Ouïghours ne fait qu'exacerber les tensions ethniques persistantes dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang. L'arrivée massive de Chinois Han dans la région provoque une hausse du taux de chômage – déjà élevé – chez les Ouïghours. Amnesty International reçoit un nombre croissant d'informations selon lesquelles des Ouïghours sont chassés de leurs terres par des promoteurs immobiliers han. Des dizaines de milliers de livres ouïghours ont

été interdits et brûlés, et l'ouïghour n'est plus une langue d'enseignement pour la plupart des matières à l'université du Xinjiang.

Même s'ils ne sont pas parties à la Convention relative au statut des réfugiés, tous les pays sont tenus de respecter le principe de non-refoulement, en vertu duquel une personne ne peut être renvoyée dans un pays dans lequel elle risque d'être torturée ou dans lequel sa vie ou sa liberté sont menacées. Il s'agit d'un principe fondamental du droit international coutumier. ●

**Vous pouvez prendre connaissance du rapport [Uighurs fleeing persecution as China wages its "War on Terror"](#) (index AI : ASA 17/021/2004) sur le site Internet d'Amnesty International.**

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>**